



Proposition d'assurance garantie de loyer HEV

Assureur: Zurich Compagnie d'Assurances SA, Zurich

Données de la police

Nouvelle proposition En cas de déménagement remplace la police n°:

Début souhaité: Suppression du dépôt en numéraire

Échéance de la prime: 01.01. Durée du contrat: 3 années entières

Mode de paiement: annuel

Locataire = proposant /preneur d'assurance

Monsieur Madame Langue A F I

Nom, prénom: Téléphone:

Date de naissance: Profession:

Adresse actuelle:

Nationalité: Autorisation de séjour: depuis:

Téléphone: Adresse e-mail:

Autres personnes/locataires indiqué(e)s dans le contrat de bail 2* (locataire 2)

Monsieur Madame Langue A F I

Nom, prénom:

Date de naissance: Profession: Nationalité:

*Responsabilité solidaire pour les engagements relevant du présent contrat

Objet loué

Adresse:

NPA, localité:

Bailleur

Bailleur:

Adresse:

Numéro de téléphone:

E-mail:

Gérance

Gérance:

Adresse:

Numéro de téléphone:

E-mail:

Interlocuteur:

Sécurité du loyer

Loyer mensuel en CHF: Montant de la caution (garantie de loyer) en CHF:

Questions se rapportant à la proposition

Faites-vous actuellement l'objet de poursuites? D'autres personnes participant au contrat de bail font-elles actuellement l'objet de poursuites?

Non Oui

Motif:

Veuillez joindre la copie du contrat de bail

Calcul de la prime

Existence d'une assurance responsabilité civile qui couvre les dommages de locataires:

Oui

Non

Veillez cocher	montant de la caution CHF	prime avec assurance responsabilité civile*	prime sans assurance responsabilité civile*	Veillez cocher	montant de la caution CHF	prime avec assurance responsabilité civile*	prime sans assurance responsabilité civile*
<input type="checkbox"/>	0 – 2000	CHF 135	CHF 185	<input type="checkbox"/>	6001 – 7000	CHF 325	CHF 375
<input type="checkbox"/>	2001 – 3000	CHF 170	CHF 220	<input type="checkbox"/>	7001 – 8000	CHF 365	CHF 415
<input type="checkbox"/>	3001 – 4000	CHF 205	CHF 255	<input type="checkbox"/>	8001 – 9000	CHF 405	CHF 455
<input type="checkbox"/>	4001 – 5000	CHF 245	CHF 295	<input type="checkbox"/>	9001 – 10000	CHF 445	CHF 495
<input type="checkbox"/>	5001 – 6000	CHF 285	CHF 335	<input type="checkbox"/>	10'001 et plus	offre individuelle suit	offre individuelle suit

*prime inclus timbre fédéral de 5%

Remarques sur le décompte de prime et le paiement de la prime

Comment la prime à payer est-elle calculée?

Les primes mentionnées reposent sur les indications que vous avez fournies dans la proposition et concernent une période d'assurance d'une année entière.

Quelles sont les règles applicables au paiement des primes?

La prime à verser est perçue au pro rata de la date du début de l'assurance et de l'échéance des primes.

L'échéance de la prime est le 01.01.

Conditions générales d'assurance valables

Assurance de garantie de loyer HEV, édition 03.2012

Indications complémentaires (si différentes de celles du preneur d'assurance)

- Payeur de prime Adresse de correspondance
 Monsieur Madame

Nom, prénom:

Rue, no:

NPA, localité:

Déclaration finale et signature

Le preneur d'assurance déclare par la présente avoir répondu en toute conscience et connaissance aux questions du présent document. Il confirme également l'exactitude des éléments du risque qui y sont indiqués. Il s'engage à annoncer à Zurich tout changement intervenant avant le début de la couverture d'assurance définitive. Il demeure liée pour 14 jours par cette proposition et s'engage à accepter la police établie conformément à ses déclarations ainsi qu'à payer la prime. Il confirme avoir reçu les informations légales (art. 3 LCA) ainsi que les conditions contractuelles déterminantes. Le preneur d'assurance autorise Zurich à traiter des données issues de la documentation contractuelle ou de l'exécution du contrat. Cette autorisation porte en particulier sur la conservation physique ou électronique des données, l'utilisation des données pour la détermination de la prime, pour l'appréciation du risque, pour le traitement de cas d'assurance, pour les évaluations statistiques ainsi qu'à des fins de marketing. Dans la mesure nécessaire, Zurich peut transmettre ces données pour traitement aux tiers participant à l'exécution du contrat en Suisse ou à l'étranger, en particulier aux coassureurs et aux réassureurs, ainsi qu'aux sociétés suisses ou étrangères de Zurich Insurance Group Ltd.

Si un courtier ou un intermédiaire agit au nom du preneur d'assurance, Zurich est en droit de lui communiquer toutes les données relatives à ce dernier telles que les données concernant l'exécution du contrat, l'encaissement et les cas d'assurance. Zurich est en outre autorisée à demander tous les renseignements pertinents auprès de bureaux officiels ou d'autres tiers, notamment en ce qui concerne l'évolution des sinistres. Zurich a le droit de collecter des informations concernant les habitudes de paiement auprès des administrations et des services de renseignement. Cette autorisation est valable indépendamment de la conclusion du contrat. Le preneur d'assurance a le droit de demander à Zurich les renseignements prévus par la loi relatifs au traitement des données qui le concernent.

Lieu: Date: Signature Locataire 1:

Signature Locataire 2:

Le bailleur/la gérance confirme avoir reçu les conditions relatives à la caution de garantie de loyer et se déclare d'accord avec la teneur de celles-ci, de plus il confirme que le locataire n'a aucun loyer impayé et n'a jamais utilisé de caution.

Lieu: Date: Bailleur/gérance:

Remarques

.....

Remarques internes

Transmission par:

Code VTG: P..... C..... VST..... C.....

Envoyer la proposition à:

Zurich Compagnie d'Assurances SA
Regionalsitz Zentral- und Nordwestschweiz
Mietkaution, Postfach, 6002 Luzern
Telefon 041 416 62 92, Fax 044 623 15 50
E-Mail: HEV-Mietkautionsversicherung@zurich.ch



ZURICH[®]